ment traitoit le prince d'une fistule. Je répondis que je n'étois pas dans le cas de la loi, que je n'introduisois point de secte nouvelle dans la Crimée, que je ne faisois que rappeler les Luthériens à la religion des Français, qu'ils avoient abandonnée. Le kan, fort satisfait de ma réponse, fit dire au ministre que c'étoit par son ordre que le père français apprenoit aux esclaves à faire leurs prières, et qu'il eût à ne se plus mêler de ses affaires.

J'ai encore de grands sujets de bénir Dieu, du progrès que fait la foi catholique parmi les Arméniens. Les nouveaux convertis de cette nation vont déjà à plus de quatre-vingts dans le seul Bagchsaray; ils iroient à beaucoup davantage, sans les mesures que je suis obligé de garder, pour ne pas trop effaroucher le faux zèle des autres qui sont encore hérétiques, et qui, dans cette capitale, sont beaucoup plus remuans et plus hardis que dans les autres villes. Cela ne va pourtant qu'à quelques particuliers, gens fort peu capables, mais fort entêtés, et qui ne se distinguent des autres que par une grande confiance à parler haut, sans trop savoir ce qu'ils disent. Leur archevêque, qui est un bon prélat, d'un esprit fort simple et fort borné, a du moins cela de louable, qu'il ne se laisse pas aller aux conseils violens; il n'a nulle aversion des catholiques, et il me laisse assez faire ce que je veux; il connoît mieux que personne tous ceux qui viennent, ou me consulter, ou me faire des confessions générales, sans leur en montrer plus mauvais visage; il m'a donné de lui-même un écrit signé de sa main, avec